

Catégorie rendement total canadien Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2016

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de la Catégorie rendement total canadien Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868 ou par écrit à LOGiQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.), Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.logiqasset.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

La Catégorie rendement total canadien Aston Hill est une catégorie d'actions de Fonds Société Aston Hill inc., société de placement à capital variable gérée par LOGiQ Asset Management Ltd. (auparavant Gestion d'actifs Aston Hill inc.) (le « gestionnaire »), et le conseiller en valeurs de son fonds sous-jacent, le Fonds à rendement total canadien Aston Hill (le « fonds sous-jacent »), est Manitou Investment Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille »). Le Fonds a des actions des séries A, F et I, il représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELI.

Le 8 décembre 2016, Gestion d'actifs Aston Hill inc., membre du groupe Aston Hill Financial Inc. (« Aston Hill »), a conclu avec Front Street Capital 2004 (« Front Street ») et Tuscarora Capital Inc. (« TCI »), deux entités sous contrôle commun, une transaction, précédemment annoncée, donnant à Aston Hill le contrôle total de Front Street et de TCI pour aboutir à la fusion de leurs activités. Dans le cadre de l'opération, Aston Hill a changé son nom pour LOGiQ Asset Management Inc., par conséquent, Aston Hill Asset Management Inc. est renommé LOGiQ Asset Management Ltd.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds vise à procurer des rendements à long terme en investissant dans un portefeuille composé essentiellement d'actions canadiennes. Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent, qui de son côté investit dans un portefeuille géré activement et composé principalement d'actions d'entreprises canadiennes.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les actions du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.logiqasset.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

RÉSULTATS

RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Alors que nous passons en revue l'année 2016 et envisageons l'année 2017, il serait intéressant d'exposer de nouveau notre vision de l'univers du placement. Nous maintenons la notion selon laquelle une personne qui investit dans les marchés boursiers espère que ses placements lui rapportent dans le futur et s'attend à ce qu'il en soit ainsi. Nous avons traduit cette notion en un objectif interne qui est de réaliser des rendements supérieurs à l'IPC + 7 % (compte non tenu des frais) sur une base révisable de 3 ans. Nous croyons que si nous parvenons à atteindre cet objectif de rendement absolu, nous dépasserons vraisemblablement les indices de référence des actions sur le long terme. Nous nous focalisons sur le rendement absolu, ce qui anime nos activités de recherche autonome qui cherchent essentiellement à connaître toute société dans laquelle nous pouvons prendre une participation de façon à pouvoir calibrer les risques et les opportunités, faire un choix entre les risques à prendre et à obtenir un avantage sur le prix sur le marché grâce à ce que nous savons sur cette société. Dans la pratique, cette approche a permis d'obtenir une liste approuvée de sociétés de qualité avec des points d'évaluation déterminés qui indiquent les moments de détenir ou non d'importantes ou de petites positions, de vendre, etc. Nous détenons généralement une vingtaine de titres, car nous croyons que ce nombre nous donne l'opportunité d'obtenir la diversification de nos placements tout en prenant des positions suffisamment importantes pour avoir une incidence sur le rendement et créer un équilibre pour éviter des pertes importantes résultant d'un seul placement. Bien que nos recherches visent à obtenir de l'information sur les sociétés, nous examinons également le contexte général et géopolitique, car celui-ci forme le cadre dans lequel les sociétés opèrent.

L'année 2016 a sans contredit été une année marquée par des événements géopolitiques et des événements de portée générale. Pour ce qui est de la géopolitique, ce fut une année d'événements inattendus : le vote en faveur du Brexit au Royaume-Uni, la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine et l'entente conclue par l'OPEP d'une baisse de production. Bien que nous puissions tenter de prévoir la direction que prendra un événement donné, nous cherchons à positionner notre portefeuille pour toute éventualité et pour tirer profit de la volatilité qui pourrait se produire afin de constituer ou de réduire des positions qui, à notre avis, ne sont pas adéquatement évaluées. Le fait que les événements imprévus n'ont pas produit de volatilité a été une surprise de taille. Nous nous sommes occupés à constituer un portefeuille de titres et à ajouter des positions après le vote sur le Brexit et le mouvement peu considérable de liquidation qui a suivi, mais l'élection surprise de Donald Trump a fini par tirer les marchés à la hausse, malgré les craintes qui ont semblé poindre le soir de l'élection lorsqu'il est apparu que Trump avait une réelle chance d'être élu président.

L'absence de volatilité témoigne de l'environnement général de taux d'intérêt historiquement bas, ce qui a amené un déplacement des capitaux des produits à revenu vers les actions. Il semble que toute liquidation des actions, aussi modeste soit-elle, trouve rapidement preneur et que tout indice d'une hausse de croissance ajoute, sous bien des égards, à ce qui est un marché boursier ayant atteint sa pleine valeur. La politique de bas taux d'intérêt est une réaction à une croissance économique atone ayant suivi la crise financière et la combinaison d'une faible croissance et des bas taux ont porté les sociétés à demander du crédit bon marché. Cependant, plutôt que d'investir dans le personnel et l'équipement, bon nombre de sociétés ont choisi de racheter leurs actions tout en ciblant une réduction des coûts, ce qui a entraîné une croissance très faible des ventes, une augmentation acceptable du bénéfice par action comparativement à ce qui a été un record dans le passé et une réduction du nombre d'actions.

Dans la mesure du possible, nous investissons dans des sociétés qui utilisent leurs capitaux de manière productive et/ou qui ont une méthodologie disciplinée visant à utiliser la trésorerie excédentaire pour racheter des actions et/ou verser des dividendes. Les 10 principaux titres ayant le plus contribué au rendement du fonds pour 2016 sont le Groupe TMX Limitée, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Royale du Canada et American Express dans les services financiers, Shopify Inc., Constellation Software Inc., Apple Inc. et Amphenol Corporation dans les technologies, et GDI Integrated Services et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada dans les industries.

Le portefeuille est diversifié par marché final et par capitalisation boursière; il comprend également une combinaison de sociétés versant de bons dividendes et de sociétés investissant dans la croissance. À noter que le portefeuille ne comporte aucun titre de sociétés opérant dans les secteurs des matières premières et de l'énergie. En général, il est difficile de trouver des sociétés avec des bilans solides et des flux de trésorerie prévisibles dans ces secteurs, ce qui nous porte à être très sélectifs lorsque nous y prenons une position. Toutefois, il y a des années comme 2016 où les secteurs cycliques peuvent produire des résultats solides. Les matières premières ont progressé de 41 % cette année, et l'énergie de 35 %, ce qui a permis au TSX de produire un rendement de 21 %. Même si les fonds ont enregistré de forts rendements, ils ont tout de même sous-performé par rapport au TSX en termes absolus. Notre point de vue est qu'investir dans des sociétés solides ayant des perspectives très prometteuses est un moyen de produire des rendements à un faible risque. Le rendement sur 2 ans des matières premières est en effet de 5,6 % au Canada et celui de l'énergie, de 2,2 %. Choisir le bon moment est essentiel pour les investissements dans les secteurs cycliques. Pour information, l'indice général S&P 500 a gagné 12 % en dollars américains et 8,6 % en dollars canadiens (tous les rendements sont des rendements totaux). Pour faire face à la volatilité, nous avons bien sûr maintenu une trésorerie importante tout le long de l'exercice, soit de 5 % à 20 %, ce qui a réduit la volatilité des fonds et nous a permis d'agir aux moments propices.

Pour l'avenir, nous nous concentrerons, comme toujours, sur la découverte de différentes opportunités. Les facteurs qui pourraient favoriser le marché canadien et créer des opportunités sont les prix du pétrole, qui peuvent être volatils, car les investisseurs examinent minutieusement l'application de l'accord de l'OPEP, et la réaction des producteurs canadiens et américains au prix du baril qui se situe autour de 55 \$. Les communications sur la politique commerciale pourraient favoriser les marchés et les monnaies, car l'administration Trump est passée du langage électoral à la politique gouvernementale. Aux États-Unis, la réforme de l'impôt des sociétés et les dépenses pour stimuler la relance semblent être une priorité. De notre point de vue plus général, le poids des politiques est rarement à la mesure de l'intensité des belles paroles et le décalage entre les politiques et leur effet sur l'économie est plus grand que ce à quoi s'attendent un grand nombre de personnes. Le gouvernement libéral du Canada a annoncé des dépenses visant à stimuler la relance peu après les élections, mais les projets sont toujours en attente de financement. Si la réforme fiscale américaine entraîne un rapatriement considérable des fonds, celui-ci serait potentiellement un événement important, qui dépendrait du fait que ces fonds seraient utilisés pour investir pour la croissance ou pour autre chose. L'investissement des sociétés dans le personnel, les logiciels, le matériel, etc., est essentiel à une productivité viable et à un accroissement des dépenses. Un indicateur clé serait probablement que les sociétés dépassent leurs cibles de chiffres d'affaires tout en ratant leurs objectifs de bénéfices, en raison du réinvestissement. Il s'agit là essentiellement d'un renversement des résultats des récentes années, au cours desquelles les sociétés n'ont pas investi et se sont concentrées sur le contrôle des coûts.

Nous prévoyons, d'après notre scénario de base, une légère amélioration du climat des affaires en Amérique du Nord, les gouvernements en place aux États-Unis et au Canada soutenant la croissance. Nous surveillerons activement les mesures adoptées ainsi que la productivité et les investissements des entreprises pour déterminer leur cadre d'opération. Nous continuerons d'investir dans un groupe diversifié de sociétés de qualité qui, croyons-nous, ont des activités de base viables qui ne seraient que peu affectées par les changements de politiques des autorités et qui ont la solidité financière pour faire face à d'importants changements de l'environnement des affaires.

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

Distributions

Aucune distribution n'a été versée durant les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Souscriptions et réinvestissement

Il est possible de souscrire et de réinvestir des actions du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Fonds a reçu aucune souscription pour les actions de série A (45 352 en 2015), aucune souscription pour les actions de série F (899 en 2015) et aucune pour les actions de série I (15 000 en 2015). Également pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 1 action a été réinvestie pour la série A (24 en 2015), mais aucune n'a été réinvestie pour les séries F et I (néant en 2015).

Rachats

Il est possible de demander le rachat des actions du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 16 691 actions de série A (26 398 en 2015) ont été rachetées. Aucune action de série F (899 en 2015) et de série I (néant en 2015) n'a été rachetée.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant du Fonds n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Frais du comité d'examen indépendant (« CEI »)

Les membres du CEI sont John Crow (président), Joseph Wright, Robert B. Falconer et Scott Browning. Le CEI agit à titre de comité d'examen pour plusieurs fonds de placement gérés par le gestionnaire.

Les membres du CEI reçoivent chacun 15 000 \$ par an (20 000 \$ pour le président) et 1 250 \$ pour chaque réunion à laquelle ils participent à titre de membre, et les dépenses engagées dans le cadre de leurs activités à titre de membre du comité leur sont remboursées. Ces frais et remboursements de dépenses sont répartis entre les fonds de placement gérés par le gestionnaire d'une façon juste et raisonnable.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais du CEI se sont élevés à 14 \$ (8 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

LOGIQ Asset Management Ltd. agit à titre de gestionnaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Pour les séries A et F du Fonds, des frais de gestion pouvant atteindre respectivement 2,0 % et 1,0 % sont versés au gestionnaire au titre des services de gestion générale et d'administration rendus. Aucuns frais de gestion ne sont imputés pour les actions de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des actions de séries A/TA6 du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option de frais d'acquisition choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les actions de séries A/TA6 achetées selon l'option de frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les actions de séries A/TA6 achetées selon l'option de frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option de frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux annuel applicable à l'option de frais d'acquisition initiaux. Aucuns frais de service ne sont imputables aux actions de séries F/TF6 du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais de gestion se sont établis à 1 271 \$ (2 606 \$ en 2015).

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des coûts liés aux personnes ayant effectué des tâches liées aux activités et à la supervision du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'administration se sont élevés à néant (20 \$ en 2015).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par action¹⁾

Série A

	31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période ³⁾	9,26 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾		
Total des revenus	0,11	–
Total des charges	(0,23)	(0,14)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,25)	(0,35)
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	0,40	(0,44)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,03 \$	(0,93)\$
Distributions aux actionnaires³⁾ :		
Revenus	– \$	– \$
Dividendes	–	–
Gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions aux actionnaires	– \$	– \$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾	9,90 \$	9,26 \$

Série F

	31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période ³⁾	– \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾		
Total des revenus	–	–
Total des charges	–	(0,26)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	–	–
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	–	(0,04)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	– \$	(0,30)\$
Distributions aux actionnaires³⁾ :		
Revenus	– \$	– \$
Dividendes	–	–
Gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions aux actionnaires	– \$	– \$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾	– \$	– \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 29 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 25 juin 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Actif net par action¹⁾ (suite)**Série I**

	31 décembre 2016	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de l'exercice/la période³⁾	9,49 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴⁾		
Total des revenus	0,09	–
Total des charges	(3,05)	(0,01)
Gain (perte) réalisé pour l'exercice/la période	(0,21)	(0,55)
Gain (perte) latent pour l'exercice/la période	1,01	0,05
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	(2,16)\$	(0,51)\$
Distributions aux actionnaires³⁾ :		
Revenus	– \$	– \$
Dividendes	–	–
Gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions aux actionnaires	– \$	– \$
Actif net à la clôture de l'exercice/la période³⁾	7,34 \$	9,49 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 29 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 25 juin 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**Série A**

Aux	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	23 \$	176 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	2	19
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	– %	2,35 %
RFG ²⁾	3,17 %	2,65 %
RFG avant renoncations et prises en charge	42,69 %	22,02 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,06 %	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	14,93 %	115,94 %
Valeur liquidative par action	9,90 \$	9,26 \$

Série F

Aux	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	– \$	– \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	–	–
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	– %	0,03 %
RFG ²⁾	– %	0,04 %
RFG avant renoncations et prises en charge	– %	13,70 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	– %	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	– %	115,94 %
Valeur liquidative par action	– \$	– \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)

Série I

Aux	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	110 \$	142 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	15	15
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	28,35 %	0,44 %
RFG ²⁾	32,48 %	0,50 %
RFG avant renoncations et prises en charge	47,54 %	26,14 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,06 %	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	14,93 %	115,94 %
Valeur liquidative par action	7,34 \$	9,49 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

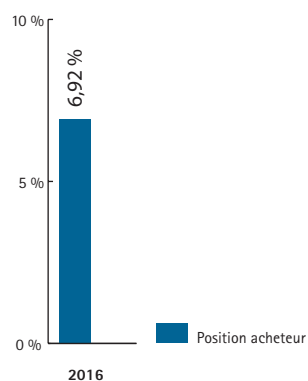
³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

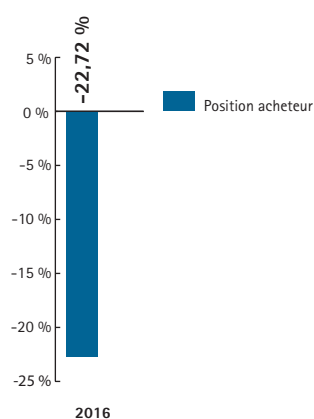
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

Série A



Série I



Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds par série, pour chaque période indiquée, comparativement à l'indice composé S&P/TSX. L'indice composé S&P/TSX est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges du Fonds, alors que le rendement du Fonds est calculé après déduction de ces frais et de ces charges.

	1 an	Pourcentage depuis l'établissement
Catégorie rendement total canadien Aston Hill – série A	6,92 %	(0,62 %)
Indice composé S&P/TSX	21,08 %	4,30 %
Catégorie rendement total canadien Aston Hill – série I	(22,72 %)	(17,42 %)
Indice composé S&P/TSX	21,08 %	4,04 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2016

	Pourcentage de la valeur liquidative
Répartition sectorielle	
Fonds communs de placement	85,8 %
Trésorerie	0,4 %
Autres éléments d'actif (de passif), montant net	13,8 %
Total	100,0 %

	Pourcentage de la valeur liquidative
Nom du titre	
Fonds à rendement total canadien Aston Hill, série I	85,8 %
Trésorerie	0,4 %
Pourcentage total des positions acheteur	86,2 %
Valeur liquidative totale	132 689 \$

Aperçu du fonds sous-jacent en pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie rendement total canadien Aston Hill

Au 31 décembre 2016

Aperçu du portefeuille du Fonds à rendement total canadien Aston Hill

	Pourcentage de la valeur liquidative
Répartition sectorielle	
Services financiers	25,8 %
Technologies de l'information	24,5 %
Biens de consommation de base	11,8 %
Industries	11,3 %
Biens de consommation discrétionnaire	8,7 %
Matières premières	4,4 %
Énergie	2,3 %
Soins de santé	1,9 %
Trésorerie	8,2 %
Autres éléments d'actif (de passif), montant net	1,1 %
Total	100,0 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2016

25 principaux titres

Nom du titre	Pourcentage de la valeur liquidative
Positions acheteur	
Trésorerie	8,2 %
Great-West Lifeco Inc.	5,9 %
Constellation Software Inc.	5,9 %
Walgreens Boots Alliance Inc.	5,6 %
Apple Inc.	5,5 %
Enghouse Systems Ltd.	5,4 %
Shopify Inc.	4,7 %
Uni-Sélect Inc.	4,6 %
Stella Jones Inc.	4,4 %
American Express Co.	4,2 %
Magna International Inc.	4,1 %
Groupe TMX Ltée	4,0 %
Industries Toromont Ltée	3,5 %
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.	3,3 %
Brookfield Asset Management Inc.	3,2 %
Airbus Group SE	3,1 %
Banque Royale du Canada	3,0 %
Alimentation Couche-Tard inc.	2,9 %
Amphenol Corp.	2,9 %
GDI Services aux immeubles inc.	2,9 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,8 %
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,6 %
Suncor Énergie Inc.	2,3 %
Johnson & Johnson	1,9 %
Stericycle Inc.	1,9 %
Pourcentage total des positions acheteur	98,9 %
Valeur liquidative totale	5 731 639 \$

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

Derek Slemko

James Werry

John Crow

Larry Guy

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Joe Canavan
Administrateur et chef de la direction

Mary Anne Palangio
Administratrice et présidente

Kal Zakarneh
Administrateur et chef des finances

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

LOGIQ Asset Management Ltd.

Gestionnaire de portefeuille externe

Manitou Investment Management Ltd.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.logiqasset.com